

## **TEMPS DE TRAVAIL : Les salariés et la loi doivent être respectés ! TOUS EN GREVE LE MERCREDI 5 FEVRIER !**

Après 2 réunions de négociation, la direction n'a pas pris la mesure des dysfonctionnements dans les services et les rédactions, ni de la dégradation des conditions de travail qu'entraîne sa décision d'appliquer illégalement et n'importe comment le décompte horaire à 39h en 5 jours et à 35h en 4 jours.

**L'application juste de l'accord sur le temps de travail est détournée au profit d'économies afin de supprimer le coût des heures supplémentaires et des CDD.**

- Elle refuse tout retour aux fonctionnements d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- Elle ne souhaite toujours pas geler les nouvelles organisations du travail jusqu'à la consultation des CHSCT et des CE.
- Elle n'exclut toujours pas le passage imposé de la coupure repas de 1h à 2h30, maintenant le principe d'une hausse artificielle de l'amplitude de travail.
- Elle ne propose pas de cadre précis de "rattrapage" en cas de refus réitéré par la hiérarchie de valider les heures supplémentaires.
- Elle ne répond pas assez clairement à la problématique des 11 jours fériés pour les journalistes quand ils ne sont pas travaillés (ce ne sont ni des RH, ni des congés, ni des RTT mais des jours fériés, non travaillés, qui doivent s'ajouter et non se retrancher).

Là où l'accord d'entreprise devait harmoniser les conditions de travail et traiter tous les salariés à égalité, les mises en œuvre des 39h sur 5 jours et des 35h sur 4 jours aboutissent à des situations inégalitaires entre les salariés des ex- RFO/France 2 /France 3.

Une telle dégradation du décompte en heures augure mal du traitement qui sera réservé au forfait-jours !

Certains services appliquent ces nouvelles organisations du travail sans se préoccuper des risques et des troubles psycho-sociaux qu'elles pourraient engendrer.

La priorité n'est plus donnée à l'exercice de nos missions de service public, encore moins au respect des conditions de travail mais toujours à une obligation comptable d'économies de bout de chandelle...

L'organisation du temps de travail doit nous servir à faire la meilleure télévision de service public possible, pas à complaire aux tutelles, ministères et autres gouvernants.

L'interprétation et l'application que la direction fait de l'accord du 28 mai 2013 sont des provocations envers les personnels et un déni du dialogue social.

Pour que la direction écoute la voix du terrain, de ceux et celles qui alimentent les antennes, nous appelons tous les salariés à cesser le travail demain 5 février 2014.

**Tous en grève contre ceux qui se prennent pour les maîtres du temps !**

Paris, le 4 février 2014